Pays de la Loire, Loire-Atlantique
La Baule-Escoublac
lotissement des Dunes d'Escoublac
21 avenue de l' Hallali

Maison dite villa balnéaire Les Mouettes, puis Chantecler, 21 avenue de l'Hallali

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44000814
Date de l'enquête initiale : 1990
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale patrimoine de la villégiature
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : villa balnéaire
Appellation : Les Mouettes, puis Chantecler
Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2004, BW, 153

Historique

Cette villa a été dessinée par l'architecte parisien Louis Sézille qui la publie dans le recueil "Villas et maisons de campagne" en 1907.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1907 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Sézille (architecte, attribution par travaux historiques)

Description

Plan polygonal avec rez-de-chaussée et un étage sur sous-sol. Cette villa "dissymétrique médiévale" (cf. typologie) est implantée au milieu d'un jardin bordé au nord par l'avenue Josselin. La couverture est en ardoise et les murs en moellons de granite recouverts d´enduit à l'étage. A l'est de la façade sud un pignon couvert coiffé d'un épi de faîtage en bois est orné d'un pan-de-bois qui est supporté par des consoles en bois sculpté dans les angles chanfreinés sous la toiture. Sous ce pan de bois une porte-fenêtre ouvre sur un balcon en bois sculpté qui surplombe une large fenêtre dont le linteau en brique se déploie en cercle. De part et d'autre deux appentis abritent à l'ouest une véranda et à l'ouest une véranda vitrée. Ces deux vérandas mènent au jardin par un escalier dans l'axe de la fenêtre cerclée. A l'ouest de la véranda sur le mur en retour une autre fenêtre cerclée est surplombée par une fenêtre gémellée. Le mur ouest est chanfreiné et la croupe est polygonale. Dans l'angle sud-ouest du rez-de-chaussée un local à pan-de-bois s’appuie en appentis. A l'étage un oriel à pan-de-bois s'accroche au centre du mur ouest.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; enduit
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; noue

Typologies et état de conservation

Typologies : médiéval
État de conservation : restauré

Statut, intérêt et protection

Éléments remarquables : élévation
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Bibliographie

- *Villas et maisons de campagne*, n° 1, vol. 2, 5 janvier 1907. p. 12-13

Illustrations

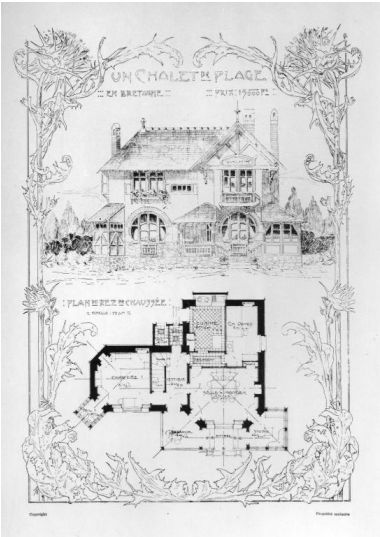

Façade et plan de la villa Les Mouettes puis Chantecler.
Phot. Denis (reproduction) Pillet
IVR52_19984403147X

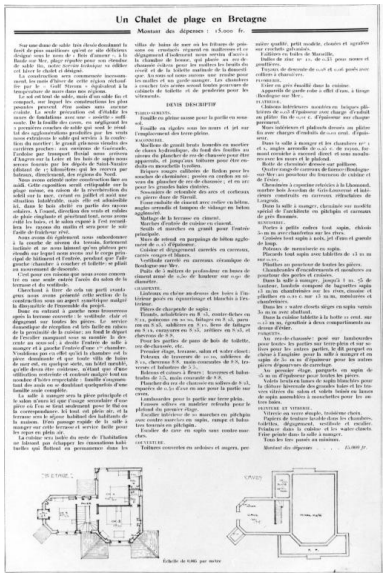
Un Chalet de plage en Bretagne

Texte de conception de la villa des Mouettes puis villa Chantecler.
Phot. Denis (reproduction) Pillet
IVR52_19984400019X

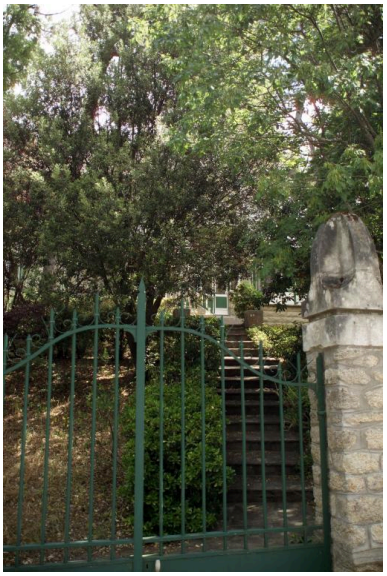

Aperçu de la villa Les Mouettes depuis la rue.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044401451NUCA

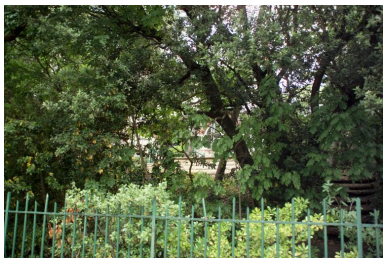

Villa Les Mouettes que l'on devine à travers la végétation.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044401453NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Maisons dites villas balnéaires et immeubles à logements de la commune de La Baule-Escoublac (IA44000832) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Lotissement concerté des Dunes d'Escoublac (IA44000836) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac

Auteur(s) du dossier : Alain Charles, Ronan Durandière
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

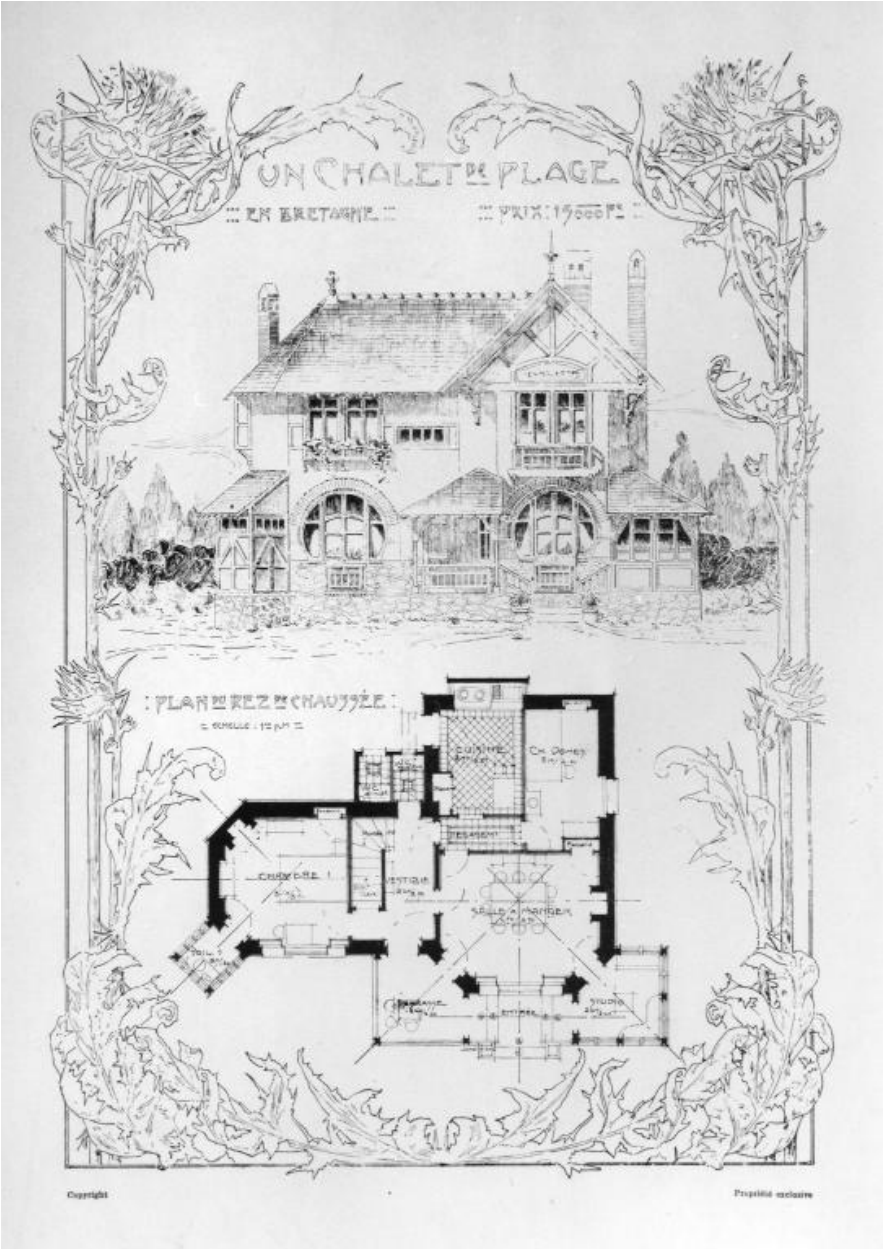

Façade et plan de la villa Les Mouettes puis Chantecler.

Référence du document reproduit :

- Dessin et plan pulbiés dans : Villas et maisons de campagnes, 5 janvier 1907, n° 1, vol. 2. (Collection particulière, Alain Charles).

IVR52_19984403147X
Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Un Chalet de plage en Bretagne

Montant des dépenses : 15.000 fr.

Sur une dune de sable très élevée dominant la forêt de pins maritimes qu'est ce site délicieux désigné sous le nom de « Bois d'amour », à la Baule sur Mer, plage réputée pour son étendue de sable fin, notre *Service technique* va édifier cet hiver le chalet ci-désigné.

La construction sera commencée incessamment, les mois d'hiver de cette région réchauffée par le « Gulf Stream » équivalent à la température de mars dans nos régions.

Le sol est tout de sable, mais d'un sable fin et compact, sur lequel les constructions les plus pesantes peuvent être assises sans aucune crainte. La seule précaution est d'établir les murs de fondations avec une « assiette » suffisante. De la fouille des caves, en négligeant les 2 premières couches de sable qui sont le résultat des agglomérations produites par les vents nous extrairons le sable qui servira à la confection du mortier; le granit gris nous viendra des carrières proches; aux environs de Guérande, l'ardoise par transport fluvial nous arrivera d'Angers sur la Loire et les bois de sapin nous seront fournis par les dépôts de Saint-Nazaire (distant de 17 kilomètres) qui les recevra par bateaux, directement, des régions du Nord.

Nous avons orienté notre construction face au midi. Cette exposition serait critiquable sur la plage même, en raison de la réverbération du soleil sur la mer, créant en juillet et août une situation intolérable, mais elle est admissible ici, dans le bois abrité en partie des rayons solaires. A l'ouest, direction des vents et rafales de pluie cinglante et pénétrant tout, nous avons évité les baies, et le salon exposé à l'est recueillera les rayons du matin et sera pour le soir l'asile de fraîcheur rêvé.

Nous avons dû également nous subordonner à la courbe de niveau du terrain, fortement inclinée et ne nous laissant qu'un plateau peu étendu sur lequel nous avons axé le corps principal de bâtiment et l'entrée, pendant que l'aile gauche (chambre à coucher et toilette) se plaît au mouvement de descente.

C'est pour ces raisons que nous avons concentré en une seule entrée l'accès du salon de la terrasse et du vestibule.

Cherchant à tirer de cela un parti avantageux nous avons présenté cette section de la construction sous un aspect symétrique malgré la dissymétrie de l'ensemble du projet.

Donc en entrant à gauche nous trouverons après la terrasse couverte : le vestibule clair et dégageant sur toutes les pièces. Le service domestique de réception est très facile en raison de la proximité de la cuisine; au fond le départ de l'escalier masquant sous sa montée la descente au sous-sol ; à droite l'entrée de salle à manger et à gauche l'entrée d'une 1re chambre. Noublions pas en effet qu'ici la chambre est la pièce dominante et que toute villa de bains de mer est, en quelque sorte, un hôtel meublé, qu'elle devra être coûteuse, n'étant que d'une utilisation restreinte et contenir malgré tout un nombre d'hôtes respectable : famille s'imposant tant des amis ou se doublant quelquefois d'une famille amie complète.

La salle à manger sera la pièce principale et le salon n'aura ici que l'usage secondaire d'une pièce où l'on se tient seulement pour le thé ou la correspondance. Ici tout est plein air, et la terrasse sera le séjour habituel des habitants de la maison. D'où passage rapide de la salle à manger sur cette terrasse et service facile pour les repas en plein air.

La cuisine sera isolée du reste de l'habitation ne laissant pas échapper les émanations habituelles qui flottent en permanence dans les villas de bains de mer où les friture de poissons ou crustacés régnent en maîtresses et ce dégagement d'isolement nous servira d'accès à la chambre de bonne, qui placée au rez-de-chaussée évitera pour les maîtres les bruits du réveil et de la toilette matinale de la domestique. Au sous sol nous aurons une remise pour les malles et un garde-manger. Les chambres à coucher très aérées seront toutes pourvues de cabinets de toilette et de penderies pour les vêtements.

DEVIS DESCRIPTIF

TERRASSEMENTS.

Fouille en pleine masse pour la partie en sous-sol.

Fouille en rigoles sous les murs et jet sur l'emplacement des terre-pleins.

MAÇONNERIE.

Moellons de granit bruts hourdés en mortier de chaux hydraulique, du fond des fouilles au niveau du plancher de rez-de-chaussée pour être apparents, et jusqu'aux toitures pour être enduits en mouchetis tyrolien.

Briques rouges calibrées de Redon pour les souches de cheminées; posées en cordon au niveau du plancher de rez-de-chaussée ; et en arc pour les grandes baies cintrées.

Sommiers de retombée des arcs et corbeaux en pierre dure de Sizenit.

Fosse-enduite de ciment avec radier en béton, angles arrondis et tampon de vidange en béton aggloméré.

Mattage de la terrasse en ciment.

Marches d'entrée de cuisine en ciment.

Seuils et marches en granit pour l'entrée principale.

Murs de retend en parpaings de béton aggloméré de 0.15 d'épaisseur.

Cuisine et dégagement carrelés en carreaux, carrés rouges et blancs.

Vestibule carrelé en carreaux céramique de Boulogne-sur-Mer.

Puits de 5 mètres de profondeur en buses de ciment armé de 0,50 de hauteur sur 0.90 de diamètre.

CHARPENTE.

Linteaux en chêne au-dessus des baies à l'intérieur posés en équarrissage et blanchis à l'extérieur.

Pièces de charpente de sapin :

Tirants, arbalétriers en 8 x 3, contre-fiches en 8 x 12, poinçons en 20 x 20, faîtages en 8 x 3, pannes en 8 x 3, sablières en 8 x 12, liens de faîtages en 8 x 12, cravavres en 8 x 3, arêtiers en 8 x 3, et chevrons de 8 x 8.

Pour les parties de pans de bois de toilette, rez-de-chaussée, etc.

Premier étage, terrasse, salon et water closet :

Poteaux de traverses de 20 x 20, sablières de 8 x 12, chevrons 8 x 8, main-courantes de 8 x 8, traverses et balustres de 5 x 5.

Balcons et caisses à fleurs ; traverses et balustrades de 5 x 5, main courante de 8 x 8.

Plancher du rez de chaussée en solives de 8 x 3, espacées de 0.50 d'axe en axe pour la partie sur caves.

Lambourdes pour la partie sur terre plein.

Fausses solives en madrier refendu pour le plafond du premier étage.

Escalier intérieur de 20 marches en pitchpin avec contre marches en sapin, rampe et balustres tournés en pitchpin.

Escalier de cave en sapin sans contre marches.

COUVERTURE.

Toitures couvertes en ardoises en angers, première qualité, petit modèle, clouées et agrafées sur crochets galvanisés.

Faîtières en tuiles de Marseille.

Dalles de zinc n° 12, de 0.33 pour noues et gouttières.

Tuyaux de descente de 0.08 et 0.06 posés avec colliers à charnières.

PLOMBERIE.

Evier en grès émaillé dans la cuisine.

Appareils de garde robe à effet d'eau, à tirage (Boulogne-sur-Mer).

PLATRERIE.

Cloisons intérieures montées en briques pâlières de 0.03 d'épaisseur avec charge d'enduit au plâtre fin de 0.01 c. d'épaisseur sur chaque parement.

Murs intérieurs et plafonds dressés au plâtre fin avec charges d'enduits de 0.01 cent. d'épaisseur.

Dans la salle à manger et les chambres n° 1 et 2, angles arrondis de 0.25 c. de rayon, formant corniche à raccord direct et sans moulures avec les murs et le plafond.

Boîte de cheminée dressée sur paillasse.

Quatre rangs de carreaux de faïence (Boulogne-sur-Mer) au pourtour du fourneau de cuisine et de l'évier.

Cheminées à capucine rétrécies à la Lhomond, marbre bois Jourdan de Gris-Louvenné et intérieurs construits en carreaux réfractaires de Longwy.

Dans la salle à manger, cheminée sur modèle spécial de l'architecte en pitchpin et carreaux de grès flammés.

MENUISERIE.

Portes à petits cadres tout sapin, châssis 50 m m avec chanfreins sur les rives.

Croisées tout sapin à noix, jet d'eau et gueule de loup.

Poteaux de menuiserie en sapin.

Placards tout sapin avec tablettes de 13 m m sur 0.30.

Plinthes au pourtour de toutes les pièces.

Chambranles d'encadrements et moulures au pourtour des portes et croisées.

Dans la salle à manger, jusqu'à 1 m. 75 de hauteur, lambris composé de baguettes sapin 13 m/m chanfreinées sur les rives, cimaise et plinthes en 0.22 c. sur 13 m m, moulurées et chanfreinées.

Dans les 2 water closets sièges en sapin vernis 30 m m avec abattant.

Dans la cuisine tablette à la hotte 22 cent. sur 0.25 m m, égouttoir à deux compartiments au-dessus d'évier.

PARQUETS.

Au rez-de-chaussée : posé sur lambourdes pour toutes les parties sur terre-plein et sur solives pour les autres parties, le dit parquet en chêne à l'anglaise pour la salle à manger et en sapin de 30 m m d'épaisseur pour les autres pièces dépourvues de carrelage.

Au premier étage, parquets en sapin de 25 m m d'épaisseur pour toutes les pièces.

Volets bruts en lames de sapin blanchies pour la clôture hivernale des grandes baies et les travées vitrées du salon et volets brisés en lames de sapin assemblées à mouchettes pour les autres baies.

PEINTURE ET VITRERIE.

Vitrerie en verre simple, troisième choix.

Papiers de tenture lavable dans les chambres, toilettes, dégagement, vestibule et escalier. Peinture dans la cuisine et les water closets. Frise peinte dans la salle à manger.

Tous les fers passés au minimum.

Montant des dépenses . . . . . 15.000 fr.

Texte de conception de la villa des Mouettes puis villa Chantecler.

Référence du document reproduit :

- Plan publié dans : Villas et maisons de campagne, 5 janvier 1907, n° 1, vol. 2. (Collection particulière, Alain Charles).

IVR52_19984400019X
Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

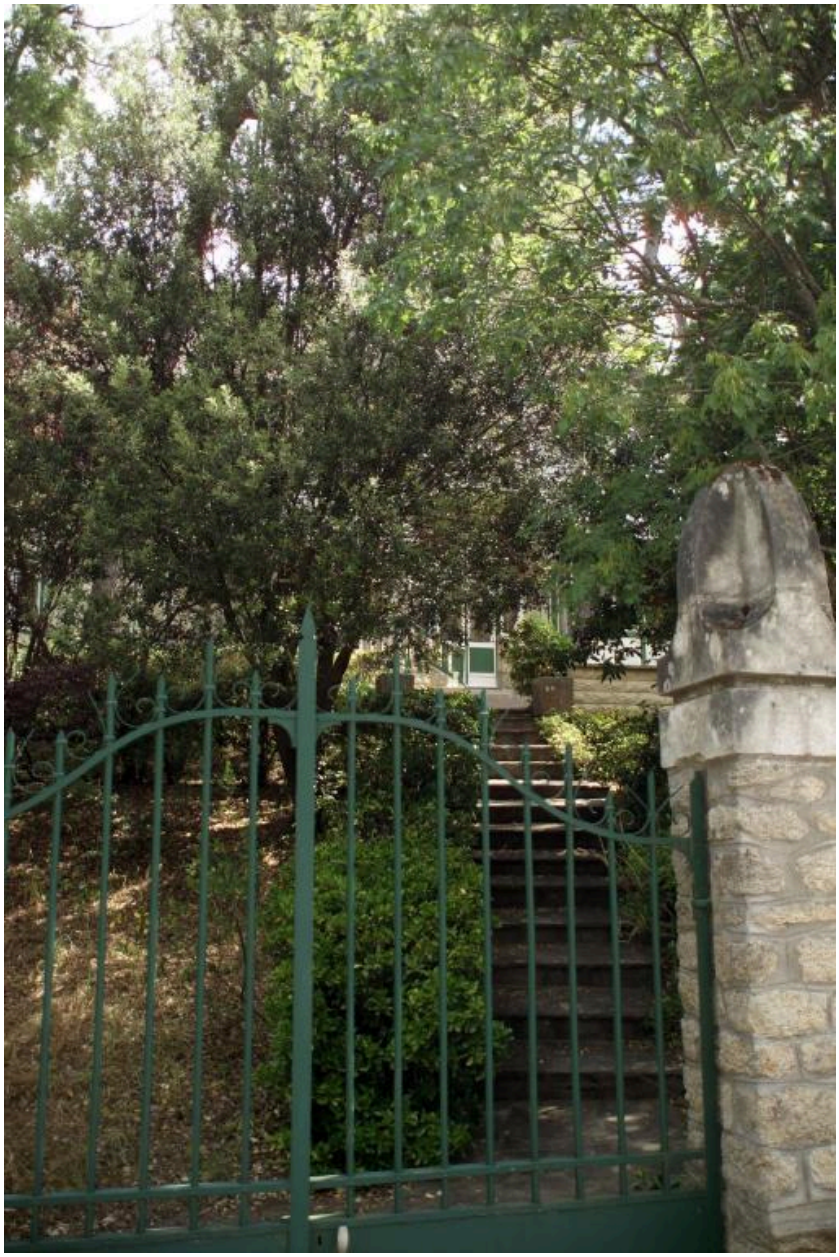

Aperçu de la villa Les Mouettes depuis la rue.

IVR52_20044401451NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Villa Les Mouettes que l'on devine à travers la végétation.

IVR52_20044401453NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation